

Le CEIIS s'adapte et innove

L'association CEIIS, Comité d'Études et d'Informations pour l'Insertion Sociale, a son siège à Cajarc. Après l'assemblée générale du 18 juin, Olivier François, directeur général des services explique l'actualité de la structure.

Quel est l'objet de votre association ?

Le CEIIS est un acteur de la solidarité du Lot depuis plus de 40 ans. Sa mission est de travailler sur les facteurs d'exclusions, pour que des personnes en situation d'exclusion puissent trouver leur place de citoyen dans la société. Ses activités sur l'inclusion sociale, les soins des addictions, la demande d'asile sont réalisées sur quatre communes.

Qu'avez-vous à dire sur l'année 2018 ?

Le CEIIS est resté en veille sur la politique sociale et notre projet d'établissement a évolué. Nous avons continué de travailler avec des médiateurs (PAIR) qui ont connu des situations de précarité ou d'addiction. C'est un choix institutionnel, ces personnes sont salariées en contrat aidé et ont un projet professionnel. Elles nous aident à mieux accompagner les personnes accueillies tout en modifiant nos pratiques professionnelles. Ce travail est reconnu au niveau national.

Après de grosses extensions, nous sommes restés dans la continuité au niveau de la capacité d'accueil des demandeurs d'asile à Cahors et Figeac. Pas de changement majeur au niveau de la prise en



Olivier François, directeur général des services du CEIIS

charge des addictions, nous avons développé un accompagnement au niveau de l'arrêt du tabac.

Et en 2019 ?

Nous sommes dans la continuité et dans une réflexion d'appel à projet pour renforcer notre offre médico-sociale par des «Lits d'Accueil Médicalisé» (LAM) pouvant accueillir des personnes sans domicile ayant des problèmes importants de santé.

Concernant le financement des CHRS, le gouvernement a pour

objectif de fermer 20 000 places en France et de favoriser les mesures d'accès et d'accompagnement vers et dans le logement. Le CEIIS n'est pas contre cette politique, mais estime que certaines personnes auront toujours besoin d'un hébergement et d'un accompagnement social avant l'accès au logement. Nous sommes vigilants quant aux conséquences pour le CHRS de Cajarc.

Propos recueillis par notre correspondante M. Marcy

EN CHIFFRES

Les activités de l'association sont réalisées dans sept établissements à Cajarc, Cahors, Figeac et Pern. En 2018, 282 places d'hébergement avec 2 hébergements collectifs de 15 et 22 places et 70 appartements pour les places en hébergement en diffus ont pu être proposées. 1143 personnes ont été accompagnées dont 619 dans le cadre d'un hébergement, ce qui représente un taux d'activité de 97,09 % pour la partie hébergement. L'équipe salariale était composée de 80 personnes pour 58 équivalents temps plein.

Le budget de fonctionnement constitué de subventions s'est élevé à plus de 4 millions d'Euro. Le solde positif a été de 92 000€.